



Le Bois

INTERNATIONAL

Le cahier du bois-énergie n°49

Échanges
entre professionnels
sur l'approvisionnement
des chaufferies bois
dans cinq régions

CAHIER N° 49

Échanges entre professionnels sur l'approvisionnement des chaufferies bois dans cinq régions

Sommaire

- Edito, par Serge Defaye p.22
- La mobilisation des ressources
et l'approvisionnement des chaufferies
vus par les acteurs de la forêt et du bois
dans cinq régions p.23
- Franche-Comté - Mobilisation des plaquettes
forestières : les entrepreneurs de travaux
forestiers en pointe p. 25
- Auvergne - Mutualisation des moyens
engagée et souhaitée pour favoriser
les approvisionnements de proximité p. 26
- Zone méditerranéenne - Un potentiel
très important, mais une filière qui émerge
lentement, dans des conditions de mobilisation
difficiles p.28
- Midi-Pyrénées - Structuration
de l'approvisionnement freinée
par le manque de chaufferies bois p. 30
- Champagne-Ardenne - Synergies
entre plaquettes forestières et biomasse
agricole attendues p. 32

Les Cahiers du bois-énergie, co-édités par Biomasse Normandie et le Comité interprofessionnel du bois-énergie (CIBE), sont publiés avec le soutien de l'Ademe (direction production et énergie durable - service bioressources) et du Bois International, sous la responsabilité éditoriale de Biomasse Normandie. Ce cahier a été préparé par Stéphane COUSIN et Mathieu FLEURY (Biomasse Normandie) et Serge DEFAYE (CIBE). Nous remercions les membres de la commission "Approvisionnement des chaufferies et biocombustibles" du CIBE et tout particulièrement Rémi GROVEL (Forêt énergie ressources, secrétaire / animateur de cette commission), ainsi que les participants aux réunions régionales. Mise en page par la rédaction du Bois International.

Édito

Penser la structuration de l'approvisionnement, en fonction des contextes régionaux

Afin d'appréhender la façon dont les acteurs de la forêt et du bois mobilisent des ressources forestières pour produire et distribuer les biocombustibles qui alimentent les chaufferies collectives et industrielles nouvelles, le Comité interprofessionnel du bois-énergie (CIBE) a entrepris un tour de France des régions en 2009 et 2010, qui se prolongera en 2011 et probablement en 2012. À la lecture des synthèses des échanges entre professionnels qui ont eu lieu dans cinq régions, on ne sera pas vraiment étonné :

- **de constater qu'existe partout un fonds commun de difficultés** pour mieux exploiter les forêts et produire beaucoup plus de plaquettes forestières pour satisfaire des besoins énergétiques supplémentaires, annoncés mais encore souvent virtuels ;
- **d'observer les très grandes différences dans l'organisation de l'approvisionnement des chaufferies**, liées à la diversité des peuplements, à la topographie et aux conditions de chantier, aux complémentarités / concurrences entre usages pour les petits bois...

Par ailleurs, les stratégies régionales des pouvoirs publics et des professionnels pour faire émerger des débouchés énergétiques nouveaux

et structurer l'approvisionnement sont loin d'être partout les mêmes. Ceci est peut-être plus surprenant et sans fondement objectif toujours avéré.

Pour autant que le concept ait jamais existé dans l'esprit de certains, "**Biomasse de France**", à la manière d'EDF ou de GDF, fait partie des chimères technocratiques, très éloigné de la façon de penser du monde de la forêt et du bois, à jeter aux oubliettes. Mais au profit de quoi ?

C'est la question à laquelle il va falloir répondre très rapidement. Ressort du flot des échanges entre les participants aux réunions **la nécessité de créer des entreprises et organisations à des échelons territoriaux pertinents, en s'appuyant sur l'ensemble des acteurs de la forêt et du bois présents sur ces territoires**, abstraction faite de conflits d'intérêts de court terme probablement secondaires.

Reste à définir les périmètres de ces territoires : ceux-ci ne seront certainement pas les mêmes en forêts de plaine et en massifs montagneux, en zones urbanisées ou dans le rural profond, lorsque la demande en bois de petite section pour le sciage et/ou la trituration est forte et là où elle est faible voire inexistante...

Un vaste et beau sujet pour les prochaines réunions régionales et... bien plus largement !

Serge DEFAYE
Président du CIBE

■ Échanges entre professionnels sur l'approvisionnement des chaufferies bois dans cinq régions

La mobilisation des ressources et l'approvisionnement des chaufferies vus par les acteurs de la forêt et du bois dans cinq régions

En 2009 et 2010, le Comité interprofessionnel du bois-énergie (CIBE) a organisé cinq réunions régionales sur la thématique de l'approvisionnement, en Franche-Comté, Auvergne, Provence-

Alpes-Côte-d'Azur et Ardèche / Drôme (région méditerranéenne), Midi-Pyrénées et Champagne-Ardenne. Ce tour de France va se poursuivre en 2011.

L'objectif de chacune de ces réunions est double :

- après avoir identifié les principaux acteurs de l'amont de la filière, **échanger et débattre entre professionnels** :
 - des dynamiques de mobilisation des ressources en bois ;
 - de l'organisation de l'offre en combustibles bois ;

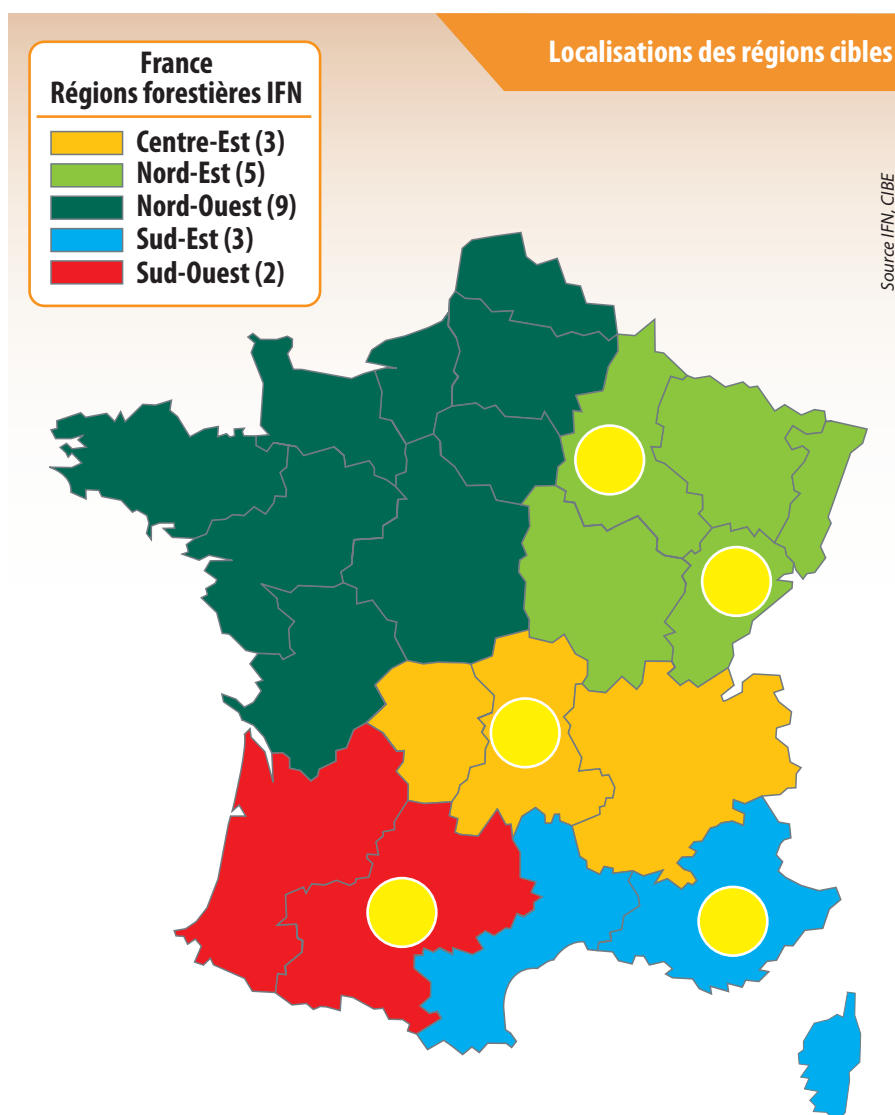
- **établir l'état des lieux et faire des recommandations** en vue d'assurer la montée en puissance du bois-énergie à l'échelon régional en sécurisant l'approvisionnement des chaufferies :
 - amélioration des outils et/ou mesures de mobilisation de la ressource ;
 - évaluation des possibilités de synergie des offres en combustibles (complémentarité des filières).

Les réunions se sont étalées sur plus d'un an et les contextes locaux ont pu évoluer. Néanmoins, on constate des points communs à toutes les régions :

- **une structuration insuffisante** pour la production de combustibles forestiers et l'approvisionnement des chaufferies, le plus souvent par manque de projets ;

- **une faible production de plaquettes forestières** au regard du potentiel en ressources et en débouchés, principalement en raison d'une trop faible rémunération du propriétaire forestier et d'un prix de vente du combustible en chaufferie non concurrentiel vis-à-vis des énergies fossiles ;

- **une animation bois-énergie à renforcer** pour assurer une meilleure communication entre les acteurs, susciter l'émergence d'un nombre plus important de projets de chaufferies et



Chiffres clés des cinq régions cibles (source Insee, IFN, Agreste, FCBA, Ceren, Ademe)

			Franche-Comté	Auvergne	Provence-Alpes- Côte-d'azur	Midi- Pyrénées	Champagne- Ardenne
Population		milliers hab	1.159	1.339	4.864	2.810	1.339
Superficie régionale		milliers ha	1.631	2.618	3.175	4.572	2.575
Forêt	Superficie	milliers ha	720	725	1.517	1.362	712
	Taux de boisement	%	44,1	27,7	47,8	29,8	27,7
	Forêt publique	%	53,5	14,5	31,8	16,8	39
	Forêt privée	%	46,5	85,5	68,2	83,2	61
Exploitation forestière	Total bois d'œuvre et bois d'industrie (2007)	milliers de m³ bois ronds	2.838	1.973	513	1.391	1.528
		milliers de m³ bois ronds/ha forêt	3,9	2,7	0,3	1	2,1
Production de sciages (2007)		milliers de m³ sciages	1.026	825	57	369	246
Industrie de la trituration	Usines de pâte à papier	Unité	0	0	1	1	0
	Usines de panneaux	Unité	2	0	0	1	2
Consommation de bûches pour le chauffage domestique		milliers de stères/an	1.840	1.885	1.985	2.488	1.823
		t bois/an/1.000 hab	953	845	245	531	817
Consommation supplémentaire de bois de 2000 à 2009	Chauffage collectif	tep/an	16.360	9.960	5.190	7.410	9.230
		t bois/an/1.000 hab	56	30	4	11	28
		% du total bois d'œuvre, bois d'industrie et bois de feu	5,6	3,4	1,7	1,9	3,3
	Usages industriels	tep/an	16.590	17.170	10.860	13.570	65.640
		t bois/an/1.000 hab	57	51	9	19	196
		% du total bois d'œuvre, bois d'industrie et bois de feu	5,7	5,7	3,5	3,5	19,4
	Total	tep/an	32.950	27.130	16.050	20.980	74.870
		t bois/an/1.000 hab	114	81	13	30	224
		% du total bois d'œuvre, bois d'industrie et bois de feu	10,7	8,8	5,1	5,3	21,5

favoriser la structuration de l'approvisionnement.

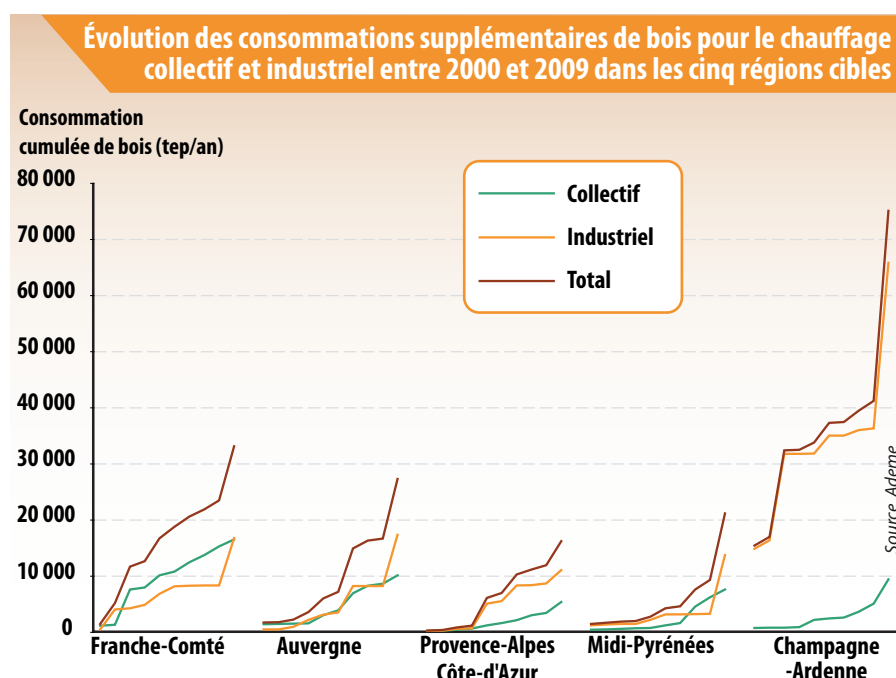
La maturité et l'organisation générale de la filière sont notablement différentes selon les spécificités des régions :

caractéristiques forestières (superficies, peuplements, exploitation), poids de l'industrie du bois (sciage, pâte à papier, panneau), intensité de l'usage énergétique du bois (chauffage

domestique, collectif et industriel). Par exemple, le ratio "quantité de bois supplémentaire mobilisée pour le chauffage collectif et industriel sur les dix dernières années rapportée au total de la consommation annuelle de bois pour l'énergie" permet de distinguer trois catégories de régions :

- chauffage collectif et industriel en développement : Franche-Comté, Auvergne (ratio de 9 à 11%) ;
- montée en puissance plus difficile : PACA, Midi-Pyrénées (5%) ;
- présence d'importants projets industriels : Champagne-Ardenne (22%).

Les stratégies régionales des pouvoirs publics et des professionnels sont loin d'être identiques et cela appelle, dans de nombreuses régions, des réponses qui soient à la hauteur des enjeux fixés par le Grenelle de l'environnement afin de mobiliser de la biomasse forestière supplémentaire pour satisfaire des besoins énergétiques nouveaux, dans le collectif et l'industrie.



■ Échanges entre professionnels sur l'approvisionnement des chaufferies bois dans cinq régions

FRANCHE-COMTÉ

Mobilisation des plaquettes forestières : les entrepreneurs de travaux forestiers en pointe

La réunion régionale "Franche-Comté" s'est tenue en avril 2009 et a rassemblé une vingtaine de professionnels.

La mobilisation des bois forestiers est une priorité régionale

Le plan d'action "scieries" mené par la Draaf (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt) de 2004 à 2008 a permis de redynamiser le secteur : modernisation des industries et capacités supplémentaires de transformation ont abouti à l'augmentation des volumes de sciages (+ 300.000 m³) et donc de connexes valorisables en chaufferies. Néanmoins, dans le cadre de la conjoncture actuelle d'absence de débouchés pour les sciages, certaines scieries pourraient disparaître (moindre production de connexes) et certains gros bois être réorientés vers l'énergie. Parallèlement, la régression

observée dans l'industrie du panneau et du papier va avoir pour conséquence la mise sur le marché de volumes supplémentaires de produits connexes de scierie.

Des plans de développement de massif (PDM) ont été réalisés en forêt privée, avec pour objectif de coordonner l'offre et de l'accroître à l'échelle d'une unité territoriale. Celui mené dans le Haut Jura a permis de mobiliser davantage de bois, dont une partie significative sous forme de bois-énergie. Toutefois, le PDM n'est pas considéré comme un outil suffisamment efficace, à lui seul, pour la mobilisation des bois dans la durée, en particulier du bois-énergie : il devrait être accompagné d'opérations de restructuration foncière (notamment par le biais d'associations syndicales autorisées) qui permettent d'agir durablement sur l'outil de production qu'est la forêt.

La Franche-Comté a mobilisé le tiers des financements nationaux consacrés aux plans de desserte, majoritairement pour les peuplements résineux qui sont aujourd'hui arrivés, en ce qui concerne le massif du Jura, au maximum de mobilisation possible. Peut-être faut-il désormais réorienter la politique publique vers les feuillus.

Les plaquettes forestières souffrent de l'absence de contrôle en chaufferie

De nombreuses entreprises forestières ont été aidées pour l'acquisition de matériels dédiés à la production de plaquettes forestières.

Malheureusement, malgré la forte augmentation de la consommation de bois pour l'énergie en région, le parc de broyeurs est largement sous-utilisé, ce qui impacte négativement le prix






• Segem conçoit, fabrique et installe des parcs à bois complets, dont l'objectif est de participer activement à l'optimisation du rendement matière, ainsi qu'au strict contrôle des coûts de fonctionnement.



71 route de Bayonne | 33830 Belin-Beliet FRANCE | Tél : +33 (0) 556 880 407 | www.segem.com | segem@segem.com



Chantier de production de plaquettes forestières.

du combustible produit. Il serait possible de se rapprocher d'un prix concurrentiel si le temps d'utilisation des équipements doublait. En outre, les acteurs locaux n'ont pas bénéficié de l'arrivée d'opérateurs nationaux sur ce marché (ONF Energie, Groupe coopération forestière) car ces derniers ont construit leur filière avec leurs prestataires spécifiques.

Les entrepreneurs de travaux forestiers ayant investi depuis longtemps dans la filière attirent l'attention sur le fait que les plaquettes forestières ne doivent pas être la variable d'ajustement des usages des connexes de scierie. Pour cela, il faudrait instaurer des contrôles de la nature des combustibles entrant

en chaufferie (sur la base des factures et bons de livraison) afin de garantir le respect du taux de plaquettes forestières exigé pour bénéficier des aides à l'investissement (Fonds chaleur, plan Ademe / région).

La filière bois-énergie doit se développer harmonieusement, avec les acteurs locaux

Les participants font part de la difficulté de développer la filière bois-énergie de manière équilibrée au regard du potentiel spécifique de la région (en termes de ressource et d'entreprises) et indiquent **qu'il est plus intéressant de**

viser la multiplication des projets collectifs et industriels structurants plutôt que de s'acharner à faire sortir des gros projets de cogénération qui échappent aux acteurs locaux.

Le système des appels d'offres pour les chaufferies collectives pose un problème de risque pour les acteurs locaux qui souhaitent s'impliquer car ils peuvent être en concurrence avec des opérateurs pour lesquels le développement territorial n'est pas le souci premier.

La création de plateformes pour l'approvisionnement de chaufferies publiques et privées relève souvent de choix politiques importants dans la volonté de maîtrise de la logistique de la filière, de traçabilité de l'approvisionnement et de maîtrise du poste "fourniture d'énergie" (P1) d'un contrat d'exploitation de chauffage. Cela peut avoir une incidence importante dans les modalités d'approvisionnement locales.

Il est également évoqué la nécessité pour l'Ademe de faire en sorte que les projets BCIAT aient obligation de fournir des contrats d'approvisionnement (et pas uniquement des plans d'approvisionnement) contrôlés afin de bénéficier des financements publics (de la même manière que pour le Fonds chaleur régional).



■ Échanges entre professionnels sur l'approvisionnement des chaufferies bois dans cinq régions

Auvergne

Mutualisation des moyens engagée et souhaitée pour favoriser les approvisionnements de proximité

La réunion régionale "Auvergne" s'est tenue en juillet 2009 et a rassemblé une trentaine de participants.

Les plaquettes forestières peinent à percer face aux produits connexes de scierie

Entre les difficultés que rencontrent les fabricants de panneaux et de pâte à

papier et la baisse d'activité des scieries, **il est difficile de faire des projections sur la part future des produits connexes de scierie (PCS) dans l'approvisionnement des chaufferies auvergnates.** Pour nuancer ces propos, un participant précise qu'il sera difficile de mobiliser davantage de PCS dans les chaufferies dans la mesure où le volume des sciages (donc des PCS) a

diminué en 2009 et que les papeteries, après avoir fermé pendant quelques mois, ont rouvert leurs portes. Dans le Cantal, tout le gisement de connexes est mobilisé par les chaufferies.

La production régionale de plaquettes forestières est faible du fait du marché actuel : chaufferies peu nombreuses et concurrence des PCS. Il est par ailleurs difficile de mobiliser les propriétaires

forestiers privés, d'une part du fait du fort morcellement et d'autre part parce que **le prix d'achat du bois n'est pas rémunérateur sur le seul bois-énergie**. La mobilisation des bois est liée à une valorisation économique satisfaisante du bois d'œuvre, ce qui rend le développement des plaquettes forestières indissociable de celui de l'usage du bois dans la construction. Les participants soulignent l'importance pour la filière forêt / bois **de trouver à moyen terme un équilibre entre plaquettes forestières et connexes de scierie dans l'approvisionnement des chaufferies**, grâce à l'obligation de respecter un pourcentage seuil pour les premières (il est toutefois difficile de contrôler l'origine des plaquettes). Il est reconnu l'impact positif des outils tels que les plans de développement de massif et les schémas de desserte pour augmenter la mobilisation du bois à l'échelle d'un territoire.

L'approvisionnement des chaufferies bois se structure

La société d'approvisionnement **Auvergne-Loire Bio Combustibles (ABC)**, d'envergure régionale, regroupe des scieurs, un professionnel du secteur des déchets et un logisticien. Sa création est issue d'une volonté politique forte d'imposer une collaboration entre professionnels, parallèlement au soutien de la création des chaufferies. Les entrepreneurs de travaux forestiers réfléchissent à se regrouper pour produire des plaquettes forestières, sans nécessairement attendre le



Production de plaquettes forestières en bord de route.

Photo: R. Grovel / FER

développement du marché. Par contre, ils hésitent à rejoindre ABC (qui ouvre ses portes à d'autres professionnels motivés) de peur de retomber dans une situation de dépendance (sous-traitance) comme avec les papetiers.

En parallèle, **des plateformes sont créées par les filiales d'approvisionnement des grands groupes d'exploitation de chauffage autour de Clermont-Ferrand**. Même si ces structures affichent leur intention de travailler avec les producteurs / fournisseurs de combustibles régionaux, leur stratégie intégrative inquiète les acteurs locaux. Ces derniers souhaitent, pour éviter que la situation n'évolue à leur détriment, que des cahiers des charges soient adaptés et comprennent des exigences

de proximité (au niveau des contrats d'approvisionnement et d'exploitation de chauffage) et que les maîtres d'ouvrage et collectivités aient une meilleure connaissance des acteurs et des enjeux.

Un soutien à l'animation bois-énergie escompté, pour favoriser l'émergence des projets

Les acteurs semblent confiants sur le développement des chaufferies grâce aux politiques et programmes lancés à différentes échelles (BCIAT, Fonds chaleur, CRE 3, Agenda 21 région, Charte des Parcs naturels régionaux...). Il faut toutefois faire sortir ces projets de



segem
macbo



PLATES-FORMES BOIS ÉNERGIE

- Unités de production de plaquettes
- Unités de production de granulés
- Unités de recyclage de bois



BROYEURS

CONVOYEURS

SILOS

71 route de Bayonne | 33830 Belin-Beliet FRANCE | Tél : +33 (0) 556 880 407 | www.segem.com | segem@segem.com

manière soutenue en sachant répondre, au niveau de l'offre, tant à des projets collectifs qu'à des gros projets industriels.

Il est donc nécessaire de renforcer les moyens dédiés à l'accompagnement des projets, en confortant les structures d'animation bois-énergie à l'échelon départemental, en mutualisant les moyens à l'échelle régionale et en rendant l'ensemble durable. Il est affirmé que les actions et outils de sensibilisation et d'animation

de la filière constituent aussi des outils de mobilisation de la ressource en bois-énergie, certes indirects, mais indispensables.

Les participants ont également souligné la nécessaire cohérence des politiques publiques soutenues par les collectivités. A été citée la difficulté de monter des projets de chaufferies bois pour des lycées ou des collèges, car les budgets d'investissement, gérés par les services de la région ou des départements, sont dissociés des

budgets de fonctionnement, gérés par les établissements. Enfin, les acteurs sont unanimes pour dire qu'il existe un blocage au niveau de la prise de maîtrise d'ouvrage publique et que **le cahier des charges doit permettre de favoriser l'approvisionnement local.** Sur le premier point, les collectivités et conseils généraux présents ont insisté sur l'urgence de disposer de structures de maîtrise d'ouvrage déléguée et de capacités d'assistance à maîtrise d'ouvrage. ●

■ Échanges entre professionnels sur l'approvisionnement des chaufferies bois dans cinq régions

ZONE MÉDITERRANÉENNE (PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR, ARDÈCHE / DRÔME)

Un potentiel très important, mais une filière qui émerge lentement, dans des conditions de mobilisation difficiles

La réunion régionale sur la "zone méditerranéenne" s'est tenue en octobre 2009 et a rassemblé une trentaine de participants.

Une filière bois quasi inexistante en Provence Alpes Côte d'Azur

Bien que Paca soit la troisième région la plus boisée de France, les produits des forêts méditerranéennes se prêtent peu au bois d'œuvre et **les scieries ont presque disparu du territoire régional.** Les débouchés principaux sont donc la papeterie et l'usage domestique (bûches). L'industrie de la pâte à papier compte une unité de production dans les Bouches-du-Rhône consommant annuellement 1,2 million de m³ de bois, dont un quart provenant de la région. **Dans ce contexte, le bois-énergie est perçu comme une opportunité pour la forêt.** Mais la rémunération assurée par ce seul débouché n'est pas suffisante pour que le propriétaire mette ses bois sur le marché. Une politique de

développement des usages nobles des bois doit nécessairement être menée en parallèle. Ainsi, s'il est acquis que la création de chaufferies bois reste un moteur pour mobiliser plus de bois, les acteurs considèrent qu'il est important que soit engagée une démarche portant sur l'ensemble de la filière forêt / bois (et pas seulement le bois-énergie).

De nombreux plans de développement de massif ont été réalisés en région Paca mais de faibles volumes ont finalement été valorisés. **L'élaboration de ces plans n'est donc pas une condition suffisante pour la mobilisation des bois en forêt privée.** Il faudrait aussi privilégier les aides de type allègements administratifs (autorisation de coupe, procédure de vente de bois, problématique des restrictions liées à Natura 2000, à la chasse...).

Un développement limité des plaquettes forestières

Sur le territoire de la région Paca et des départements Ardèche et Drôme,

la consommation de plaquettes forestières dans les chaufferies collectives et industrielles est de 15.000 à 20.000 t/an, soit environ 40% des combustibles consommés. Le potentiel est pourtant beaucoup plus important mais le développement des plaquettes se heurte à une double problématique : un manque de projets de chaufferies et un coût élevé de production. Trois paramètres majeurs expliquent ce dernier :

- **le prix payé au propriétaire forestier** doit être suffisant pour qu'il mette ses bois en exploitation ;
- **les contraintes de mobilisation et de transformation des bois :**
 - les conditions de chantiers sont souvent difficiles, surtout dans les zones de montagne ;
 - les broyeurs sont sous-utilisés, induisant des frais fixes de fonctionnement importants ;
- **des ruptures de charge multiples** (stockage en forêt et sur plateforme), car les chaufferies existantes sont de trop faible puissance pour pouvoir être alimentées en flux tendu.

A noter qu'une aide au broyage peut être accordée pour le nettoyage des parcelles après exploitation, dans le cadre des politiques de lutte contre les incendies de forêt. Ce soutien n'est toutefois pas très bien perçu par les propriétaires qui ont l'impression de se substituer aux pouvoirs publics alors qu'ils ne demandent qu'à essayer de valoriser leurs bois.

Une aide directe à la production de plaquettes pour l'énergie peut également exister, mais cela reste assez rare. Par exemple, la région Rhône-Alpes et la communauté de communes de Dieulefit (Drôme) ont apporté, pour l'exploitation des forêts du territoire de cette dernière, une aide globale de 8 €/t produite, attribuée en parts égales au propriétaire et au producteur / fournisseur de plaquettes.

Une animation dynamique de la filière bois-énergie mais une articulation amont / aval à améliorer

Les débats mettent en évidence le besoin d'une animation forte et d'un accompagnement adapté aux enjeux, tant pour la conception des projets que pour la structuration de l'approvisionnement.

Aujourd'hui les moyens humains dédiés à l'animation bois-énergie sont assez importants : deux équivalents temps plein par département en Ardèche et Drôme, un par département en région Paca (en 2002, il y en avait moins d'un pour l'ensemble de la



Production et stockage de plaquettes forestières sur plateforme.

Photo : Ujacofer Paca

région). Mais il est nécessaire de poursuivre la communication et le lien entre les acteurs, notamment afin de :

- **favoriser la circulation de l'information** : les animateurs ignorent parfois les démarches engagées par les exploitants de chauffage auprès des collectivités, ce qui n'est pas sans impact sur la structuration de l'approvisionnement ;
- **ne pas opposer chaufferies de petite, moyenne et forte puissances**, complémentaires pour le développement de la filière ;

- **convaincre les collectivités de favoriser le bois local** ;
- **mettre en place un système de contrôle qualité combustible** au niveau des fournisseurs : la certification de service "Chaleur bois qualité +" développée et gérée par Fibois Ardèche-Drôme depuis 2001 (et depuis 2006 avec Fibra) semble être une solution ;
- **travailler avec les architectes et les maîtres d'œuvre** pour limiter les erreurs de conception qui compliquent la fourniture de combustible. ●

Les outils de Coupe



FINNCUT®



L'OR de L'ACIER

■ Échanges entre professionnels sur l'approvisionnement des chaufferies bois dans cinq régions

MIDI-PYRÉNÉES

Structuration de l'approvisionnement freinée par le manque de chaufferies bois

La réunion régionale "Midi-Pyrénées" s'est tenue en septembre 2010 et a rassemblé une trentaine de participants.

Faible mobilisation de bois forestiers pour les chaufferies collectives et industrielles

Dix-huit plans de développement de massif ont été mis en place pour des essences valorisables en bois d'œuvre et bois d'industrie, avec pour résultat une augmentation notable des quantités mobilisées.

A contrario, la **production de plaquettes forestières reste faible : moins de 10.000 t/an sont aujourd'hui consommées dans la région**, y compris les 2.800 t/an de bois d'élague des arbres d'alignement de bords de routes récupérées par le Syded du Lot, qui considère qu'il est plus facile et plus économique d'avoir un partenariat avec le conseil général que de mobiliser des bois forestiers. Les entrepreneurs de travaux forestiers ont pourtant investi dans des **broyeurs (voire des plateformes), qui restent malheureusement sous-utilisés** faute de projets de chaufferies en nombre suffisant et de prix d'achat du bois

satisfaisant pour le propriétaire forestier.

La mobilisation des bois nécessiterait la mise en place d'outils performants adaptés au contexte du foncier privé, notamment un cadastre forestier numérisé pour remonter jusqu'aux propriétaires (difficulté de leur recensement dans un contexte de forêt abandonnée pour partie et très morcelée) et se pencher sur les possibilités de déclarer d'utilité publique la mobilisation / exploitation des bois pour une valorisation locale (partenariat entre municipalité et syndicat de propriétaires). **La suppression des aides à la mobilisation (rénovation de taillis par exemple) est par ailleurs regrettable.**

Structuration de l'approvisionnement déficiente

Le constat est partagé par tous les participants : les chaufferies bois en région Midi-Pyrénées sont en nombre insuffisant, notamment celles susceptibles de mobiliser de forts volumes de bois (la plus grosse chaufferie publique, celle de Castres, consomme 7.000 t/an), alors que les élus et décideurs devraient donner l'exemple. Cette situation ne favorise pas la structuration de l'approvisionnement.

Il est également regretté que le bois-énergie ne soit que très peu intégré dans la vision stratégique des industriels à long terme. A ce sujet, l'absence de taxe carbone et des quotas de CO₂ trop élevés par rapport aux émissions des grosses entreprises



Photo : R. Grovel / FER

Visite de la plateforme de conditionnement / stockage de Trifyl à l'occasion de la réunion.

n'incitent pas véritablement à passer aux énergies renouvelables. Néanmoins, les projets retenus dans le cadre des appels à projets BCIA 2009 (Airbus, Imerys) et BCIAT 2010 devraient dynamiser la filière.

Il n'y a ainsi pas de véritable synergie entre les divers acteurs de l'amont de la filière, ni de structure territoriale d'approvisionnement importante sur la région (en dehors du Syded dans le Lot). Les outils se mettent en place très ponctuellement au gré de projets souvent peu structurants.

Pour les professionnels fournisseurs présents, répondre aux besoins techniques et économiques nécessite de mettre en place des plateformes multiproduits (plaquettes forestières, produits connexes de scierie, bois de rebut), pour proposer des combustibles mixtes à un prix attractif (comparativement aux plaquettes forestières seules). C'est le cas des plateformes RBM / Cofogar et Trifyl / Forestarn, qui ont d'ailleurs précédé les projets de chaufferies bois.

Il est souligné que l'absence d'un fonds pour la mobilisation de la

biomasse (prévu dans le Grenelle en accompagnement du Fonds chaleur) explique en partie cette impression de "bricolage" dans les régions.

Besoin d'accompagnement des collectivités pour créer des chaufferies

Le développement de la filière bois-énergie et l'accompagnement des collectivités sont très contrastés d'un département à l'autre. Globalement, néanmoins, **le constat est fait d'une absence de dynamisme de la demande en grande partie lié à un manque d'animation de terrain et de coordination régionale** (la situation est toutefois en train de changer depuis quelques mois, l'interprofession Midi-Pyrénées bois assurant progressivement l'animation régionale) pour tendre vers un maillage du territoire par des chaufferies de petite et moyenne puissances permettant de justifier la création de plateformes.

A cela s'ajoute le fait que la chaleur bois en réseau semble difficilement

concurrentielle en milieu rural face aux énergies fossiles, principalement en raison du poids important de l'investissement (chaudière bois et équipements périphériques, génie civil...) dans le coût global de la chaleur. Dans la mesure où aucun projet ne voit le jour si le taux de subventions est inférieur à 70%, la question de la rentabilité réelle de ces installations est posée. Deux pistes permettant d'optimiser les coûts et les synergies sont toutefois avancées pour développer des chaufferies de petite puissance :

- à l'instar du Syded, mutualiser la maîtrise d'ouvrage des projets et établir une péréquation des prix entre les réseaux de chaleur afin de permettre le fonctionnement des moins rentables, **utiliser un combustible mixte plaquettes forestières / bois en fin de vie** pour en diminuer le coût (le gisement de ces derniers étant restreint, le développement de ce schéma est limité à des petits projets) ;
- **fournir un service clé en main au maître d'ouvrage, y compris l'approvisionnement.** ●

www.bioval-environnement.fr

VOUS ALLEZ ENTENDRE PARLER DE **NOUS !**

BIOMASSE

ÉNERGIE VERTE EN BOURGOGNE.

Demain, la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité nationale doit être portée à 23 %. Il faudra alors compter sur **BIOVAL ENVIRONNEMENT**.

Implanté en Bourgogne, **BIOVAL ENVIRONNEMENT** a imaginé un modèle économique unique en se positionnant sur la totalité de la filière biomasse : collecte du bois, transformation en bio-combustible, valorisation énergétique.

Aujourd'hui, **BIOVAL ENVIRONNEMENT** se tourne vers les forestiers et les agriculteurs pour réussir son pari : faire vivre l'énergie verte en Bourgogne.



BIOVAL ENVIRONNEMENT

LA NATURE AU SERVICE DE L'HOMME • L'HOMME AU SERVICE DE LA NATURE

■ Échanges entre professionnels sur l'approvisionnement des chaufferies bois dans cinq régions

CHAMPAGNE-ARDENNE

Synergies entre plaquettes forestières et biomasse agricole attendues

La réunion régionale "Champagne-Ardenne" s'est tenue en octobre 2010 et a rassemblé une vingtaine de participants.

Structurer la filière pour mobiliser les ressources et approvisionner les chaufferies

Les acteurs économiques font le constat d'une ressource abondante et d'un potentiel important de projets de chaufferies. Toutefois deux questions se posent : quelle organisation de la filière forêt / bois et quelle répartition des ressources par usage ?

Les connexes des industries du bois sont valorisés en totalité. A l'avenir, la part des plaquettes forestières dans les projets va augmenter. Un des challenges qui attend la filière est **sa capacité d'organisation et de mobilisation de forts volumes de bois d'origine forestière.** Il faut donc continuer les investissements liés aux infrastructures (dessertes, voirie, places de dépôts...), car il y a un gros retard dans la région. Les entrepreneurs de travaux forestiers sont peu impliqués dans la production de plaquettes. Néanmoins, des broyeurs sont présents mais sous-utilisés.

Pour satisfaire la demande, les structures d'approvisionnement devront être en capacité :

- de livrer des combustibles mixtes ;
- de travailler sur la qualité des produits : plateformes, normalisation, accès des petits fournisseurs à certains équipements de contrôle (appareil de mesure d'humidité, pont bascule...).

Pour les représentants de l'interprofession forêt / bois, **il faudra trouver un consensus pour respecter les équilibres entre bois d'industrie** (deux usines de panneaux dans la région) et **bois-énergie.** Par ailleurs, avec le renouveau

de l'affouage, le développement du bois bûches risque de contrarier celui des plaquettes. Les coopératives agricoles plaident quant à elles pour une synergie entre les mondes agricole et forestier.

Renforcer l'animation de terrain et accompagner les maîtres d'ouvrage des projets

Afin d'améliorer les débouchés des bois, tout le monde s'accorde à dire **qu'il est nécessaire de développer à la fois des projets structurants et des petits projets territoriaux.** Il faut également faire en sorte que les démarches concernant au départ seulement les bâtiments communaux aboutissent à des projets de réseaux de chaleur plus larges avec raccordement des tiers (autres bâtiments publics, privés, industriels).

L'animation de terrain doit être renforcée. Des structures départementales missionnées par l'Ademe et la région existent dans les Ardennes, l'Aube et la Haute-Marne. La Marne est le seul département non couvert, malgré un massif forestier important sous-exploité et de grosses chaufferies (Vitry-le-François). Une coordination de l'animation à l'échelle régionale mériterait aussi d'être mise en place.

Une meilleure communication entre acteurs de la filière est attendue, notamment entre forestiers et porteurs de projets, pour :

- développer les politiques territoriales ;
 - utiliser les contrats d'approvisionnement en bois bord de route ou sur pied de l'ONF ;
 - bien cartographier les capacités de production de plaquettes afin de rassurer les maîtres d'ouvrage et optimiser l'approvisionnement des projets.
- Il est proposé d'identifier, d'analyser et de diffuser des solutions pratiques pour

les projets collectifs : groupement de commande pour maîtriser les coûts d'investissement, maîtrise d'ouvrage déléguée, chaufferies modulaires (containers) clés en main (jusqu'à la vente de chaleur)... Il est par ailleurs regretté qu'il ne se trouve pas de **syndicat d'énergie intéressé par le bois afin de prendre la maîtrise d'ouvrage des projets.**

Une nécessaire capacité de révision et d'indexation du prix des combustibles bois

Etant donnée l'obligation qu'ont les nouvelles installations, pour bénéficier des aides du Fonds chaleur, de consommer plus de 50% de plaquettes forestières, l'augmentation de la part de celles-ci dans l'approvisionnement des projets est inévitable et aura pour conséquence une élévation du prix du combustible livré en chaufferie.

Deux problématiques apparaissent alors :

- **le manque de compétitivité des plaquettes forestières** par rapport aux énergies fossiles, freinant les investissements dans l'amont de la filière (plateformes, matériels) ; pour développer les projets en limitant l'augmentation du prix du bois en chaufferie, il convient de **fournir des combustibles mixtes plaquettes forestières / autres bois ;**

- la nécessité de définir des **indices pertinents pour la révision contractuelle des prix des combustibles bois**, afin de refléter au mieux l'évolution des coûts propres à chacun (achat de matière première, broyage, criblage, stockage, transport...) ; cela permettra aux producteurs / fournisseurs de percevoir une juste rémunération et aux maîtres d'ouvrage de maîtriser le coût de la chaleur produite.